



PROJET PAROISSIAL OCTOBRE 2022

Préambule

Le présent projet est le fruit d'une élaboration progressive. Une première consultation des paroissiens lors de notre 1^{ère} *assemblée paroissiale* du 9.10.2021 avait permis de déterminer trois grands axes prioritaires pour notre action pastorale (accueil/communication, proximité/visibilité, place des jeunes dans notre paroisse). Lors de notre 2^{ème} *assemblée paroissiale* du 15.10.2022, six projets ont émergé des échanges. Ils ont été soumis au vote des paroissiens présents aux messes dominicales des 22 et 23.10.2022, pour déterminer les trois axes qui devaient avoir la priorité. Ont obtenu les suffrages de l'assemblée ceux visant à rendre notre église plus accueillante, plus ouverte, plus présente auprès des paroissiens et Choisyens, et mieux communicante. Ils entrent dans le cadre des deux premières orientations missionnaires : l'évangélisation dans la rencontre et le dialogue, l'annonce de Jésus-Christ et le service évangélique de l'humain.

Par ailleurs, un embryon de conseil des jeunes de la paroisse a déterminé deux projets qu'il entend mettre en œuvre, en direction de la jeunesse : la création d'un compte Instagram paroissial pour rejoindre les jeunes là où ils se trouvent et l'organisation de *portes ouvertes*, pour favoriser le dialogue entre générations et avec ceux qui ne partagent pas notre foi.

La déclinaison du projet paroissial selon trois axes est la suivante :

ESPACE D'ÉCOUTE

L'accueil paroissial ordinaire, tant à l'église qu'à la maison paroissiale (notamment lors de la demande de sacrement) a permis de repérer un nombre important de personnes isolées, fragiles, éprouvées par la maladie, des familles en difficulté. On note aussi une grande mixité socio-culturelle.

Est donc apparue essentielle **la mise en place d'un espace d'écoute**. Nous le souhaitons convivial, pour favoriser la prise de parole. Il y a aussi nécessité de constituer une équipe de personnes formées à l'écoute, en vue d'offrir l'espace adéquat à une écoute fraternelle, bienveillante, libre et « professionnelle », qui permette d'offrir soutien, réconfort, conseils si nécessaire, entraide le cas échéant.

Cet accueil visera à prendre davantage soin de nos frères et sœurs, à leur témoigner de la compassion du Christ à leur égard. Il sera un lieu d'ouverture à tous, chrétien ou non et de dialogue sans exclusive, un lieu d'accompagnement, en particulier des familles, un espace où l'Église se fera plus proche de ses habitants et des personnes fragiles. Cela contribuera à enrichir l'accueil proposé actuellement. Cet élément de notre projet s'inscrit dans le cadre des décrets synodaux D32 et D34 .

Concrètement : Dans un premier temps, nous envisageons la mise en place d'une équipe de suivi (comprenant a minima un membre de l'E.A.P. et un membre du C.E.P). Elle aura pour mission :

- de lancer un appel à volontaires, disponibles pour se former à l'écoute le temps nécessaire, afin de réaliser une équipe d'écouterants,
- d'étudier le lieu le plus approprié pour réaliser cet accueil et l'aménagement nécessaire pour le rendre convivial et chaleureux,
- de réfléchir au fonctionnement et aux modalités de cet espace d'accueil (fréquence des permanences, liens à mettre en place, procédés utilisés etc....).

Dans un second temps, une fois l'équipe constituée et formée, l'équipe de suivi s'assurera de la communication sur son existence.

Enfin, il conviendra d'évaluer la qualité du service rendu et, le cas échéant, d'envisager les modifications à y apporter.

PÔLE SOLIDARITÉ

C'est le deuxième axe de notre projet. En effet, nous entendons une réelle demande de solidarité, notamment à diverses occasions, telles les brocantes paroissiales qui rassemblent la population locale dans sa diversité. Le contexte présent, après deux années marquées par la COVID 19 et, maintenant une inflation importante, ne fait qu'accentuer les difficultés d'une proportion grandissante de la population choisyenne.

En conséquence, est apparu évident notre devoir de chrétien de « servir la fraternité », dans tous ses aspects et modalités, conformément à l'orientation missionnaire n° 5 et aux décrets synodaux n° 30 et 34. Il est prévisible que ce second axe de notre action soit lié au premier. L'un et l'autre pourront être complémentaires, le premier permettant un repérage plus aisé des situations difficiles, le deuxième offrant soutien et aide concrets.

Par ailleurs, dans le cadre de partenariats, ce projet favorisera une ouverture de notre Église sur la ville, la société et au plus grand nombre, avec la participation de concitoyens, de voisins, pas forcément de même confessions religieuses. Cela permettra de fédérer plus largement. Pourront être envisagées des actions de type ateliers créatifs, permettant la production artisanale d'objets, vendus par la suite au profit d'actions de soutien ou de solidarité diverses, de l'aide apportée à des jeunes partant au Frat, ou d'une famille en pèlerinage, au soutien alimentaire de personnes en grande précarité... Ces ateliers permettraient aussi de tisser du lien, de la fraternité, de l'échange.

Pourraient aussi être envisagées des actions de type 'soupe populaire', collectes alimentaires en lien avec des associations d'autres confessions, etc....

Concrètement : Nous commencerons par la mise en place d'une équipe de suivi du projet (comprenant à minima un membre de l'E.A.P. et un membre du C.E.P). Elle aura pour mission :

- de recenser les engagements solidaires identifiables au sein de la paroisse,
- d'identifier les actions à mettre en place à l'échelle locale ou plus largement (en rejoignant des grandes causes nationales, sur le thème de la santé par exemple),
- de créer des partenariats avec des associations chrétiennes ou non, locales ou pas.

POINT ACCUEIL INFORMATION

Le troisième axe de notre projet pastoral consiste en la réalisation d'un point d'accueil et d'information vidéo dans l'église Saint-Louis, avec présentation vidéo de la vie de la paroisse.

Dans la société actuelle, la communication visuelle est omniprésente. Par ailleurs, nous avons pu relever, à de nombreuses reprises, qu'une proportion non négligeable de paroissiens est non francophone ou peu à l'aise avec les supports écrits. Or, à ce jour, notre information paroissiale diffuse principalement au moyen de l'écrit (tracts à disposition, affiches, flyers, feuille mensuelle, etc.). Cela a mis en évidence le besoin d'une autre forme de communication. Nous souhaitons donc réaliser un point d'accueil et d'information en mode vidéo, dans l'église. Cela devrait pouvoir rendre notre paroisse plus accueillante, plus vivante, plus visible et plus accessible à la population dans son ensemble. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'orientation missionnaire n° 3 et du décret n° 20.

Concrètement : Une petite équipe sera chargée de suivre ce projet (avec a minima un membre de l'E.A.P. et un membre du C.E.P.) et de le mener à bien. Elle aura pour mission :

- d'identifier le lieu le plus adapté à l'installation de ce dispositif. L'église étant propriété communale, cela suppose de travailler en collaboration avec la commune. Les services diocésains de la communication et de l'art sacré pourront être utilement mis à contribution,
- de constituer une équipe de techniciens et en conséquence de faire les appels nécessaires,
- de lister les besoins matériels indispensables, d'en évaluer le coût et de préparer un budget à soumettre au CEP,
- de déterminer, en lien avec l'EAP, les champs et les contenus des vidéos à réaliser,
- de solliciter différents intervenants (en lien avec les services paroissiaux) pour réaliser ces vidéos ; elles comprendraient de petites séquences filmées présentant l'histoire de la cathédrale, de ses vitraux, les différentes réalités paroissiales, des interviewes de membres des différents services.
- de veiller à la mise à jour des informations diffusées.

Nous pensons ce projet propre à favoriser une ouverture culturelle de tous, une meilleure connaissance de la vie paroissiale et la participation active de jeunes dans son élaboration.